

Questions orales

faits. Ils sont connus. J'ai bien peur d'avoir à décevoir le député, mais nous ne nous appuyons pas sur des rumeurs, des calomnies ou autres attaques gratuites.

* * *

[Français]

LE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, le ministre du Développement des ressources humaines persiste à banaliser l'impact négatif de son projet de réforme sur tous les étudiants du Canada.

D'une part, il coupe les transferts aux provinces pour l'enseignement supérieur et, d'autre part, il propose comme solution d'accroître les possibilités d'endettement pour les étudiants canadiens.

Est-ce que le ministre réalise que ce qu'il offre aux étudiants canadiens par son projet de réforme, c'est de sortir de l'université avec une dette moyenne de 50 000 \$, et pendant dix ans, des termes de 600 \$ par mois pour rembourser la dette qu'il leur aura fait doubler?

• (1430)

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, le député m'a accusé de vouloir banaliser toute la question. Je prétends, pour répondre à ce qu'il dit, qu'il s'est lui-même rendu coupable de désinformation grave à l'égard de la réalité, et ce, plus d'une fois. J'ajouterais que toute sa question repose sur une prémisse totalement fautive.

Tout d'abord, nous ne sabrons pas les paiements de transfert aux provinces. Nous les maintenons à leur niveau de 1993-1994, ce qui représente un montant d'environ 6,1 milliards de dollars. Cet engagement est respecté. Il n'y a pas de réduction. Étant un des grands défenseurs des droits provinciaux à la Chambre, le député devrait savoir que le transfert se fait de plus en plus par le truchement des recettes fiscales versées aux provinces afin que celles-ci puissent prendre des décisions concernant les frais de scolarité. Ce sont elles qui décident des augmentations. Ce sont elles qui déterminent les programmes d'études. Ce sont elles qui décident ce que font les universités.

Il me semble que si le député a des critiques à formuler contre ce qui se passe dans les universités, il devrait se tourner du côté de ses collègues provinciaux et leur demander pourquoi ils n'affectent pas réellement à l'enseignement supérieur les crédits fédéraux qui représentent la moitié du financement total des universités.

[Français]

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, le ministre sait très bien que les recteurs d'universités au Canada

et les responsables de collèges d'enseignement supérieur prévoient doubler les frais de scolarité à très court terme à cause de la réforme du ministre. Et cela, il ne peut le nier!

Jamais dans le passé un gouvernement n'aura frappé les étudiants plus durement que le gouvernement libéral. Il est encore temps pour le gouvernement de rebrousser chemin.

Pourquoi le ministre ne s'engage-t-il pas devant les milliers d'étudiants qui sont devant le Parlement à retirer son projet qui condamne les étudiants à la pauvreté?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, dès le commencement, le député et ses collègues ont décidé de tout rejeter en bloc, d'adopter une attitude négative à l'égard de toute réforme. Ce que nous offrons aujourd'hui aux étudiants, je l'ai dit à leurs dirigeants à une réunion ce matin, je l'ai dit aux dirigeants du milieu étudiant lorsque je les ai rencontrés aux quatre coins du pays, et cela se résume à peu près à ceci: «Examinons ensemble le problème. Améliorons la situation. Examinons les faits. Penchons-nous sur les véritables enjeux.»

[Français]

Voyons ce que nous pouvons faire, en travaillant ensemble à l'amélioration du système d'études supérieures.

[Traduction]

Le fait est que tout le monde, à l'exception du député du Bloc québécois, sait que des changements et des réformes s'imposent au Canada.

Plus nous invitons nos étudiants, nos professeurs et nos administrateurs à participer à ce débat, plus la réforme a des chances de réussir, ce qui va à l'encontre de la position du député.

Mme Diane Ablonczy (Calgary-Nord, Réf.): Monsieur le Président, le mois dernier, ici même dans cette enceinte, le ministre du Développement des ressources humaines a déclaré qu'il était en faveur d'un système plus vaste de subventions directes aux étudiants, en remplacement des transferts fédéraux aux provinces pour l'enseignement postsecondaire.

Le gouvernement va-t-il adopter une autre proposition réformatrice, c'est-à-dire un système de bons d'études supérieures qui retirerait certains pouvoirs aux bureaucrates pour les conférer aux étudiants?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, la députée est membre du Comité permanent du développement des ressources humaines. Ce comité tient actuellement des audiences dans tout le pays et reçoit tout un éventail de propositions.

S'il y en a une que la députée souhaite soumettre au nom de son parti, je serais certes prêt à l'examiner dans le cadre du rapport de ce comité. Voilà pourquoi nous avons prévu un processus parlementaire démocratique et transparent. Nous voulions obtenir toutes les bonnes idées, même des mauvaises.